



## Nyxoah Nomme Liam Kelly au Poste de Chief Executive Officer

Septembre 28, 2026

INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES  
INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

### Nyxoah Nomme Liam Kelly au Poste de Chief Executive Officer

*La Société renforce sa présence et son orientation stratégiques aux États-Unis*

**Mont-Saint-Guibert, Belgique – 28 septembre 2026, 22h30 CET / 16h30 ET** – Nyxoah SA (Euronext Bruxelles/Nasdaq : NYXH) (« Nyxoah » ou la « Société »), une société de technologies médicales qui développe des alternatives thérapeutiques révolutionnaires pour l'Apnée Obstructive du Sommeil (AOS) par neuromodulation, a annoncé aujourd'hui la nomination de Liam Kelly au poste de Chief Executive Officer, avec effet au 1er octobre 2026, succédant à Olivier Taelman.

Cette nomination reflète l'évolution continue de Nyxoah vers une organisation commerciale centrée sur les États-Unis, à la suite de l'approbation de la FDA et du lancement de Genio aux États-Unis.

Liam Kelly apporte plus de 25 ans d'expérience de direction. Il a été Chairman, President et Chief Executive Officer de Teleflex Incorporated (NYSE : TFX), fournisseur mondial de produits de technologies médicales, jusqu'en janvier 2026. Il a dirigé Teleflex en tant que President et Chief Executive Officer à partir de janvier 2018, et en tant que Chairman du conseil d'administration à partir de mai 2020. M. Kelly a rejoint Teleflex en 2009 et y a occupé plusieurs postes de direction opérationnelle, notamment President EMEA, President International, President Americas et Chief Operating Officer. Auparavant, il a passé dix ans chez Hill-Rom Holdings, Inc., à des postes de direction. M. Kelly est administrateur d'Enovis Corporation (NYSE : ENOV) et est titulaire d'un Bachelor of Business Studies de l'Université de Limerick.

"Nyxoah entame un nouveau chapitre, avec les États-Unis au cœur de notre stratégie de croissance. Nous sommes très heureux d'accueillir Liam en tant que nouveau Chief Executive Officer. C'est un dirigeant expérimenté du secteur MedTech américain, avec un solide historique en matière de développement d'organisations, de performance commerciale et de création de valeur pour les actionnaires", a déclaré Robert Taub, Chairman de Nyxoah. "Au nom du conseil d'administration, je tiens également à remercier Olivier pour son leadership au cours des sept dernières années et pour sa contribution à l'évolution de Nyxoah, du développement clinique à l'approbation de la FDA, jusqu'à la commercialisation aux États-Unis."

"Je suis très enthousiaste à l'idée de rejoindre Nyxoah à ce stade décisif", a déclaré Liam Kelly. "Genio est une technologie véritablement différenciée dans le traitement de l'apnée du sommeil. Cette technologie offre un potentiel considérable pour améliorer la vie des patients à l'échelle mondiale. Le lancement aux États-Unis n'en est qu'à ses débuts, et la dynamique que nous observons dans l'adoption par les médecins me donne une grande confiance dans l'avenir. Fort de mon expérience chez Teleflex dans la construction et le développement d'activités à l'échelle mondiale, je me réjouis de travailler avec l'équipe de Nyxoah pour développer l'activité et rendre Genio accessible à beaucoup plus de patients souffrant d'AOS."

### À propos de Nyxoah

Nyxoah opère dans le secteur des technologies médicales. Elle se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions innovantes destinées à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS). La principale solution de Nyxoah est le système Genio®, une thérapie de neurostimulation du nerf hypoglosse sans sonde et sans batterie qui a reçu le marquage CE, centrée sur le patient et destinée à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS), le trouble respiratoire du sommeil le plus courant au monde. Ce dernier est associé à un risque accru de mortalité et des comorbidités, dont les maladies cardiovasculaires. La vision de Nyxoah est que les patients souffrant de SAOS doivent pouvoir profiter de nuits réparatrices et vivre pleinement leur vie.

À la suite de la finalisation probante de l'étude BLAST OSA, le système Genio® a reçu le marquage européen CE en 2019. Nyxoah a réalisé avec succès deux IPO : l'une sur Euronext Bruxelles en septembre 2020 et l'autre sur le NASDAQ en juillet 2021. Grâce aux résultats positifs de l'étude BETTER SLEEP, Nyxoah a reçu le marquage CE pour l'extension de ses indications thérapeutiques aux patients souffrant de collapsus concentrique complet (CCC), pour lesquels les thérapies concurrentes sont actuellement contre-indiquées. En outre, la Société a annoncé les résultats positifs de l'étude pivot DREAM IDE en 2024 et l'obtention de l'approbation de la FDA en août 2025, le traitement des patients CCC étant inclus dans la section des mises en garde de nos indications d'utilisation.

Pour plus d'informations, visitez <http://www.nyxoah.com>.

*Attention – Marquage CE depuis 2019. Approuvé par la FDA en août 2025 en tant que dispositif disponible uniquement sur prescription médicale.*

### DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations, convictions et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes actuelles de la Société ou, le cas échéant, de ses administrateurs ou de sa direction concernant la nomination du Chief Executive Officer et la transition de direction associée ; la direction et la structure organisationnelle de la Société ; la stratégie de commercialisation de la Société sur le marché américain ; les résultats d'exploitation, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance, les revenus futurs et les stratégies de la Société. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent un certain nombre de risques, d'incertitudes, d'hypothèses et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats ou événements réels et ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes, hypothèses et facteurs pourraient avoir un impact négatif sur l'issue et les

conséquences financières des projets et événements décrits dans le présent document. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques et incertitudes exposés dans la section « Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 26 mars 2026, ainsi que dans les rapports ultérieurs que la Société dépose auprès de la SEC. Une multitude de facteurs, y compris, sans s'y limiter, les changements dans la demande, la concurrence et la technologie, peuvent entraîner des événements, des performances ou des résultats réels sensiblement différents de toute évolution prévue. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant des tendances ou des activités passées ne constituent pas des garanties de performances futures et ne doivent pas être interprétées comme une assurance que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. En outre, même si les résultats ou les développements réels correspondent aux déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, ces résultats ou développements ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats ou développements à venir. Aucune déclaration ni garantie n'est faite quant à l'exactitude ou à l'équité de ces déclarations prospectives. En conséquence, la Société décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou des révisions des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse à la suite d'un changement dans les attentes ou d'un changement dans les événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément. Ni la Société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces entités ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs, et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas vous fier indûment aux déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.

**Contacts :**

**Nyxoah**

Rémi Renard, Head of Investor Relations & Corporate Communication  
[IR@nyxoah.com](mailto:IR@nyxoah.com)

**Pièce jointe**

- [FRENCH Nyxoah Appoints Liam Kelly as CEO FINAL](#)